

SIVOS LE THOU LANDRAIS

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES A LA SEANCE DU COMITE SYNDICAL DU 8 FEVRIER 2023

Délibération n° 2023-02-08 1

Vote du compte de gestion 2022

Résumé : Résultat de la comptabilité du comptable public. Les résultats sont rigoureusement identiques à ceux de la collectivité.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-2

Vote du compte administratif 2022

Résumé : Résultat de la comptabilité de la collectivité.

Résultats de la section de fonctionnement : + 107 433.26 €

Résultats de la section d'investissement : - 54 081.32 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-3

Affectation des résultats

Résumé :

Affectation au compte 1068 : 56 081.32 €

Résultat reporté en fonctionnement recettes : 51 351.94 €

Résultat d'investissement reporté dépenses : 54 081.32 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-4

Vote du budget primitif 2023

Résumé :

Section de fonctionnement dépenses et recettes : 773 360.00 €

Section d'investissement dépenses et recettes : 128 081.32 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-5

Tarifs de fourniture des repas à Croix-Chapeau

Résumé : Fournitures des repas scolaires en 2022 : 1.75€ ; en 2023, à compter du 1^{er} avril : 1.80€

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-6

Demande de subvention « grosses réparations aux locaux scolaires »

Résumé : Nécessité de remplacer une porte à l'école maternelle. Coût HT : 4 294.23 € ; subvention attendue : 1 288.27 €

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-7

Participation du SIVOS en matière de « protection santé »

Résumé : Proposition que la collectivité de participer à hauteur de 15 € pour les contrats mutuelle santé labellisée.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-8

Modification du tableau des effectifs

Résumé : Modification d'une durée hebdomadaire d'un agent de 18h à 18h35.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Délibération n° 2023-02-08-9

Liste des dépenses à imputer à l'article 6232 « fêtes et cérémonies »

Résumé : Remise à jour de délibération de 2020.

La délibération est adoptée à l'unanimité

Date de publication sur le site internet de la commune du THOU, le **jeudi 9 février 2023**